

Fédération Française d'Aviron

Avenant annuel - saison sportive 2018

Règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification des équipages pour la constitution des équipes de France

Le document « *Stratégie pour le haut niveau, grands principes de sélection* », est le texte de référence pour toute la durée de l'olympiade 2017-2020.

Tout(e) rameur(se) candidat(e) à une sélection en équipe de France doit se conformer aux « Grands principes de sélection en équipe nationale » tels que décrits dans le document évoqué précédemment.

Le présent avenant annuel fixe l'ensemble des précisions et des spécificités relatives à la saison 2018.

Il a été validé par le comité directeur de la FFA lors de sa réunion du 25 novembre 2017.

Préambule

La Fédération Française d'Aviron est totalement investie aux côtés des équipes de France pour accompagner et soutenir les rameurs et les rameuses qui en porteront les couleurs lors des saisons internationales qui nous séparent des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. La réussite passe par une mobilisation générale, un investissement sans réserve, mais également par une confiance réciproque et des convictions fortes. La fédération, consciente du potentiel de l'équipe de France à laquelle vous appartenez, lui donne les moyens d'atteindre les objectifs les plus ambitieux. Elle compte sur chacun des sportifs et sportives qui la composent pour préparer les échéances majeures avec détermination, rigueur et ambition.

Nous pouvons nous réjouir des médailles remportées au niveau mondial cette année par nos équipes junior, seniors U23, senior et para-aviron en 2017 sans oublier, ni celles obtenues au niveau européen, ni celles acquises lors des Coupes du Monde par nos équipages.

Cependant, le bilan des performances des équipes de France 2017 n'est globalement pas satisfaisant, ni au regard de l'investissement de la fédération et de l'encadrement, ni à celui de l'engagement et du potentiel des sportifs qui les composaient. Le palmarès des équipes de France montre des lacunes dans de trop nombreuses catégories d'embarcation, notamment en pointe. La remise en question de tous les acteurs est engagée, une élévation du niveau des exigences et un cadre plus contraint prédomineront pour la préparation de la saison internationale 2018 précédant celle de la qualification Olympique et Paralympique.

Le niveau de la concurrence internationale s'élève régulièrement chaque année. Aussi, l'amélioration des performances individuelles, puis collectives, conditionnera la réussite des équipes de France et orientera les choix qui s'offriront à nous pour réussir la prochaine saison et préparer les suivantes avec la plus grande ambition.

Dispositions communes et restrictions

Les rameuses et rameurs senior et U23 sélectionnés dans le collectif de préparation des championnats du Monde ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France des Régions.

Les sportifs candidats à une sélection en équipe de France devront avoir signé la convention individuelle proposée par la fédération dans le respect des termes de l'article D 221-2-1 du Code du sport.

La Surveillance Médicale Réglementaire est une obligation pour chaque sportif candidat à une sélection nationale.

La SMR est coordonnée par le médecin du suivi des Equipes de France, mais reste du ressort et de la responsabilité individuelle de chaque sportif. Chaque sportif sélectionné devra être à jour vis à vis de la surveillance médicale réglementaire lors de la première sélection internationale de la saison 2018.

Toute sélection est également subordonnée au respect par chaque sportif(ve) concerné(e) :

- de la réglementation en vigueur en matière de lutte antidopage
- de l'inscription de son emploi du temps, tout au long de la saison sportive mais aussi pendant toute la période des Jeux Olympiques et Paralympiques, dans le système de localisation ADAMS (groupe cible).

Secteur femmes et hommes, senior et U23,

Les objectifs

La performance et l'obtention de médailles aux championnats du Monde senior et U23 dans les disciplines Olympiques, voire non Olympiques, constituent les objectifs prioritaires des collectifs senior féminins et masculins constitués pour la saison 2018.

Le nombre et le type d'équipages préparés en perspective des championnats du Monde senior et U23 seront fonction de l'effectif et du niveau individuel des rameuses et rameurs engagés dans la préparation de la saison internationale.

Chez les femmes, la FFA envisage en 2018 de préparer un équipage dans les spécialités suivantes :

- Pour le championnat du Monde senior et dans cet ordre : en couple ; W2X et/ou W4X, en pointe ; W2- ou W4-, en poids léger ; LW2X.
- Pour le championnat du Monde U23 et dans cet ordre : en couple ; BW2X ou BW4X, en pointe ; BW2- et, BW4- ou BW4+, en poids léger ; BLW4X.

Chez les hommes, la FFA envisage en 2018 de préparer un équipage dans les spécialités suivantes :

- Pour le championnat du Monde senior et dans cet ordre : en couple ; M2X et M4X, en pointe ; M2- et M4-, en poids léger ; LM2X et, LM4X ou LM1X.
- Pour le championnat du Monde U23 et dans cet ordre : en couple ; BM2X et/ou BM4X, en pointe ; BM8+ et, BM2- ou BM4-ou+, en poids léger ; BLM2X et/ou BLM4X.

Sélection individuelle

Les candidats à une sélection en équipe de France devront tenir à jour et transmettre régulièrement leur carnet d'entraînement à leur chef de secteur pour un meilleur suivi du travail réalisé.

Les résultats obtenus en 2017, ceux des têtes de rivière et les performances ergométriques seront pris en compte pour l'établissement de la liste des sportifs (ves) convoqué(e)s en stage de préparation hivernale.

Les performances réalisées à l'occasion des étapes du chemin de la sélection seront prises en compte pour la sélection individuelle des rameurs (ses) en perspective de la constitution des équipages, et notamment :

- les performances à l'ergomètre lors du test de décembre et du championnat de France indoor en février,
- les performances lors du championnat de France en bateaux courts. *(pour ce qui concerne les performances en bateaux courts lors des étapes du chemin de sélection, il est à noter que la sélection d'un rameur ou d'une rameuse ayant réalisé des performances en 2- n'implique pas la sélection systématique de son équipier (ère)).*

Pour envisager une performance collective internationale significative, il est demandé aux rameuses d'avoir pour ambition de battre leur record et d'atteindre ou dépasser les performances ergométriques suivantes :

- Seniore TC : temps < à 7 mn
- Seniore PL : temps < à 7mn 16s
- Seniore U23 TC : temps < à 7mn 08s
- Seniore U23 PL : temps < à 7mn 23s

Pour envisager une performance collective internationale significative, il est demandé aux rameurs d'avoir pour ambition de battre leur record et d'atteindre ou dépasser les performances ergométriques suivantes :

- Senior TC : temps < à 6 mn
- Senior PL : temps < à 6 mn 16s

- Senior U23, TC : temps < à 6 mn 8s
- Senior U23, PL : temps < à 6 mn 23s

Il est à noter que les performances ergométriques attendues sont fonction de la catégorie d'âge des sportifs (ves) et non du collectif auquel ils/elles appartiennent (un(e) rameur (se) U23 peut être sélectionné(e) en senior avec un temps de référence à l'ergomètre de la catégorie U23).

Les quelques rameurs (ses) expatrié(e)s qui poursuivent leurs études à l'étranger peuvent prétendre à une sélection en équipe de France. Les intéressé(e)s et leurs entraîneurs devront transmettre régulièrement au chef de secteur concerné leur carnet d'entraînement et répondre à toute sollicitation de nature à tenir la FFA informée de leur progression sportive. Les performances ergométriques réalisées sur leur lieu de pratique seront prises en compte. Une épreuve de confrontation interne au collectif équipe de France ou sur une épreuve internationale sera proposée aux candidat(e)s avant l'entrée éventuelle en stage terminal.

Les rameurs (ses) poids légers doivent considérer que la gestion du poids constitue un élément déterminant de la sélection. Les chefs de secteur tiendront compte de la gestion individuelle de leur poids par les rameur(ses) pour proposer les sélections individuelles et composer les équipages.

Aussi, il est demandé à tous(tes) les candidat(e)s à la sélection, senior ou U23, de respecter les contraintes imposées suivantes :

Pour ce qui concerne les femmes :

- Tête de rivière de novembre et test à l'ergomètre de décembre : ≤ 60 kg
- Piges de décembre : ≤ 60 kg
- Championnat de France Indoor, application de la réglementation FFA : ≤ 61,5 kg
- Tête de rivière de mars : ≤ 59,5 kg
- Championnat de France bateaux courts : application de la réglementation FFA vigueur
- Parcours handicap de mai : ≤ 58 kg

Pour ce qui concerne les hommes :

- Tête de rivière de novembre et test à l'ergomètre de décembre : ≤ 74kg
- Piges de décembre : ≤ 73kg,
- Championnat de France Indoor, application de la réglementation FFA : ≤ 75kg
- Tête de rivière de mars : ≤ 73kg,
- Championnat de France bateaux courts : application de la réglementation FFA vigueur
- Parcours handicap de mai : ≤ 71 kg

Sélection collective

Les parcours « handicap » du mois de mai, l'étape 1 (Belgrade) pour les femmes, l'étape 2 (Linz) pour les hommes et l'étape 3 (Lucerne) pour tous, de la coupe du Monde, constituent les objectifs intermédiaires des secteurs senior hommes et femmes et devront permettre de valider la capacité de performance des équipages constitués avant les échéances terminales. Le Championnat d'Europe, positionné cette année au début du mois d'août à Glasgow en Ecosse, constituera une étape de préparation supplémentaire pour les équipages retenus pour le championnat du Monde 2018 organisé à Plovdiv en Bulgarie, et peut constituer une prolongation de la saison pour les autres embarcations.

Les performances réalisées en bateau, lors des stages d'entraînement ou en compétition permettront ;

- de valider les choix effectués, tant en termes d'embarcations qu'en matière de composition des équipages,
- de décider des éventuels réajustements à opérer pour la suite de la saison sportive,
- de valider la capacité de performance des équipages constitués avant les échéances terminales.

Pour chaque équipage, la sélection pour le championnat du Monde senior sera arrêtée à l'issue de l'étape 3 de la Coupe du Monde, selon la place finale obtenue, l'analyse de l'ensemble des parcours et le nombre de nations participantes.

Dans les disciplines Olympiques, une embarcation, non retenue après la troisième étape de coupe du Monde, qui remporte une médaille au championnat d'Europe, peut être repêchée pour le championnat du Monde senior.

Les équipages U23 seront constitués lors des stages de mai, leur composition validée par les parcours « handicap » programmés à cette occasion. La sélection pour le championnat du monde U23 sera arrêtée en fonction des pourcentages des temps pronostics réalisés. Les équipages situés à plus de 3 % du meilleur bateau (spécialité olympique) U23, dans des conditions météo comparables, ne pourront pas prétendre à la sélection pour le championnat du Monde U23.

Les meilleurs équipages U23, dans les spécialités Olympiques, pourraient être invités à participer, pour les femmes à l'étape 1, pour les hommes à l'étape 2 de la Coupe du Monde.

Tout ou partie d'un équipage, médaillé au championnat du Monde U23, peut-être invité à participer au championnat du Monde senior. Dans ce cas, cet équipage peut être complété par des rameurs (ses) A non retenues dans une embarcation déjà qualifiée pour le championnat du Monde senior.

Pour l'ensemble des collectifs senior, les équipages susceptibles d'être sélectionnés pour les championnats du Monde senior et U23 devront avoir démontré leur potentiel de finaliste A pour être engagés à ces compétitions de référence.

SECTEUR FEMMES SA/U23

Début	Fin	Objet	Lieu	Reg
01.01	31.12	Suivi Individualisé	Centres/Clubs	
01.01	31.12	Suivi entraîneurs sur pôles	Centres/Clubs	
08.01	08.01	Test de musculation de force maximale	Centres/Clubs	
16.01	26.01	Stage d'entraînement A	St-Cassien	83
09.02	10.02	Championnat de France Indoor	Paris/Charlety	75
19.02	28.02	Stage d'entraînement A et U23	Soustons/A	40
01.03	01.03	Test force endurance	Centres/Clubs	
08.03	10.03	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
10.03	11.03	Tête de rivière de zones	Centres/Clubs	
23.03	25.03	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
29.03	30.03	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
30.03	01.04	Championnat de zones	Centres/Clubs	
13.04	15.04	Championnat de France Bateaux Courts	Cazaubon	32
23.04	04.05	Stage d'entraînement A et U23	Soustons/A	40
15.05	24.05	Regroupement bateaux longs	VairesTo	77
24.05	30.05	Préparation Cpe du Monde Belgrade A & U23	VairesTo	77
30.05	04.06	Coupe du Monde Belgrade A & U23	Belgrade	SRB
15.06	23.06	Stage d'entraînement U23	Soustons/A	40
15.06	25.06	Stage d'entraînement A	Soustons/A	40
02.07	23.07	Préparation champ. du Monde U23	Bellecin	39
05.07	11.07	Préparation Cpe du Monde Lucerne	Aiguebelette/Tilleuls	73
11.07	15.07	Coupe du Monde Lucerne	Lucerne	SUI
23.07	30.07	Championnat du Monde U23	Poznan	POL
26.07	31.07	Préparation Chpt d'Europe A	VairesTo	77
31.07	06.08	Chpt d'Europe A	Glasgow	GBR
13.08	31.08	Préparation 1 champ. du Monde A	Aiguebelette/Tilleuls	73
20.08	28.08	Stage d'entraînement U23	Aiguebelette/Tilleuls	73
31.08	05.09	Préparation 2 champ. Du Monde A	Bellecin	39
05.09	17.09	Championnat du Monde A	Plovdiv	BUL
06.10	07.10	Défi Seine	Rouen	76
21.10	21.10	test musculation C1	Centres/Clubs	
22.10	31.10	Stage d'entraînement A et U23	Soustons/A	40
10.11	11.11	TDR de zones	Centres/Clubs	
16.11	24.11	Stage d'entraînement A	Soustons/A	40
09.12	09.12	Test ergométrique	Centres/Clubs	
14.12	21.12	Stage d'entraînement A et U23	Soustons/A	40

SECTEUR HOMMES SA/U23

Début	Fin	Objet	Lieu	Reg
01.01	31.12	Suivi Individualisé	Centres/Clubs	
01.01	31.12	Suivi entraîneurs sur pôles	Centres/Clubs	
08.01	08.01	Test de musculation de force maximale	Centres/Clubs	
15.01	27.01	Stage de Préparation Physique	Premanon	39
09.02	10.02	Championnat de France Indoor	Paris/Charlety	75
16.02	25.02	Stage d'entraînement U23	Temple	47
19.02	03.03	Stage d'entraînement A	Aiguebelette/Campanile	73
01.03	01.03	Test force endurance	Centres/Clubs	
08.03	10.03	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
10.03	11.03	Tête de rivière de zones	Centres/Clubs	
23.03	25.03	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
29.03	30.03	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
30.03	01.04	Championnat de zones	Centres/Clubs	
13.04	15.04	Championnat de France Bateaux Courts	Cazaubon	32
23.04	04.05	Stage d'entraînement A	Bellecin	39
25.04	04.05	Stage d'entraînement U23	Bellecin	39
14.05	18.05	Regroupements individuels A	Centres/Clubs	
21.05	27.05	Stage d'entraînement A	Bellecin	39
25.05	31.05	Stage d'entraînement U23	Bellecin	39
13.06	20.06	Préparation Cpe du Monde Linz A et U23	Bellecin	39
20.06	25.06	Cpe du Monde Linz	Linz	AUT
22.06	25.06	Regroupements pôles U23	Centres/Clubs	
02.07	23.07	Préparation champ. du monde U23	Bellecin	39
05.07	11.07	Préparation Cpe du Monde Lucerne	Aiguebelette/Campanile	73
11.07	15.07	Cpe du Monde Lucerne	Lucerne	SUI
23.07	30.07	Championnat du Monde U23	Poznan	POL
26.07	31.07	Préparation Championnat d'Europe A	VairesTo	77
31.07	06.08	Championnat d'Europe A	Glasgow	GBR
13.08	05.09	Préparation champ. du monde A	Bellecin	39
05.09	17.09	Championnat du Monde A	Plovdiv	BUIL
22.10	31.10	Stage d'entraînement A	Temple	47
26.10	01.11	Stage d'entraînement U23	Temple	47
10.11	11.11	TDR de zones	Centres/Clubs	
22.11	30.11	Stage d'entraînement A	Aiguebelette/Campanile	73
23.11	26.11	WE d'entraînement U23	Lyon/Marillan	69
09.12	09.12	Test Ergométrique	Centres/Clubs	
14.12	21.12	Stage d'entraînement A et U23	Libourne	33

Secteur junior A et B

Objectifs

Pour 2018, les deux compétitions de référence de la catégorie junior sont les championnats du Monde (Junior A) et la Coupe de la Jeunesse (Junior B).

L'obtention de médailles lors du championnat du Monde junior 2018 constitue l'objectif prioritaire du collectif junior A. L'obtention de médailles à la Coupe de la Jeunesse constitue l'objectif prioritaire du collectif junior B.

Outre la conquête de podiums, la FFA a pour objectif, dans cette catégorie, de transmettre les bases de l'entraînement et les règles de vie sportive à des rameurs et rameuses à fort potentiel qui se destinent au plus haut niveau dans la catégorie senior.

Sélection individuelle

Les résultats obtenus en 2017, ceux des têtes de rivière et les performances ergométriques seront pris en compte pour l'établissement de la liste des sportifs (ves) convoqués en stage de préparation hivernale.

Les performances réalisées à l'occasion des étapes du chemin de la sélection seront prises en compte pour la sélection individuelle des rameuses en perspective de la constitution des équipages, et notamment :

- les performances à l'ergomètre lors du test de décembre (validé par un CTS ou un TSR) et du championnat de France indoor en février,
- les performances lors du championnat de France en bateaux courts. *(pour ce qui concerne les performances en bateaux courts lors des étapes du chemin de sélection, il est à noter que la sélection d'un rameur ou d'une rameuse ayant réalisé des performances en 2- n'implique pas la sélection systématique de son équipier (ère)).*

Pour envisager une performance collective internationale significative, il est demandé aux rameur(ses) d'avoir pour ambition d'atteindre ou dépasser les performances ergométriques suivantes :

- Junior femme : temps < à 7 mn 11s
- Junior homme: temps < à 6 mn 16s

Un(e) J17 dont la performance ergométrique atteint ou dépasse 6mn 25s pour les hommes et 7mn 16s pour les femmes peut être retenu(e) dans le collectif junior A pour un projet à plus long terme.

La configuration du calendrier international junior de la saison 2017/2018 autorise la participation de tous les juniors à la Coupe de France des Régions et permet une bonne préparation du championnat de France en bateaux longs.

Cependant, entre le 16 avril et le 10 juin 2018, les rameuses et rameurs juniors retenus dans le collectif junior A, ne seront pas autorisés à participer à d'autres compétitions que la Coupe de France, le championnat d'Europe junior ou à la régates de sélection.

Collectif junior A

Pour prétendre à la sélection, tout (e) rameur (se) devra avoir participé à l'ensemble des stages et compétitions auxquels ils (elles) auront été convoqués (ées), sauf en cas d'impossibilité dûment justifiée.

Le championnat d'Europe à Gravelines constituera la compétition de préparation du championnat du Monde junior.

Il est indispensable que, sur l'ensemble de la période de compétition, du championnat de France bateaux courts jusqu'à l'entrée en stage terminal, les rameurs et rameuses des collectifs junior respectent au maximum la programmation nationale de l'entraînement notamment le type des séances de préparation physique et leur volume.

Un contrôle d'entraînement spécifique en préparation physique ou en bateau pourra être proposé à l'entrée en stage terminal pour vérifier l'état de forme des sportifs(ves) sélectionné(e)s.

Championnat d'Europe junior :

Un collectif de préparation au championnat d'Europe sera déterminé à l'issue du chemin national de sélection, soit après le championnat de France en bateaux courts, en fonction des performances réalisées et de la densité dans chacune des spécialités, 1x et 2-, et des performances ergométriques enregistrées dans le respect de la stratégie pour le haut niveau de la FFA pour l'olympiade.

Les résultats obtenus au championnat d'Europe permettront de valider les choix effectués, tant en termes d'embarcations qu'en matière de composition des équipages, et de décider des éventuels réajustements.

Championnat du Monde junior :

Le collectif junior qui préparera le championnat du Monde, sera constitué en fonction des performances réalisées au championnat d'Europe junior et pendant les stages de préparation.

La sélection définitive au championnat du Monde Junior sera dépendante de la performance réalisée lors du parcours "handicap" en fin de stage terminal.

Collectif junior B

La régates de sélection

Une régates de sélection en bateaux longs, 2X et 4-, ouverte aux rameurs et rameuses **J15 à J17** sera organisée lors du championnat de France bateaux longs senior les 9 et 10 juin 2018.

Cette régates sera ouverte, sur invitation de la DTN, aux juniors (**hors J18**) ayant participé aux épreuves du chemin de la sélection, notamment au championnat de France en bateaux courts et ayant réalisé des performances ergométriques significatives lors des tests hivernaux.

Les équipages mixtes de clubs sont autorisés à participer à cette régates.

La Coupe de la Jeunesse

Pour ce qui concerne les bateaux longs :

Le collectif de préparation de la Coupe de la Jeunesse sera constitué en fonction des résultats, du niveau et de la densité constatés à la régates de sélection. Les équipages seront composés au sein de ce collectif.

Pour ce qui concerne les bateaux courts:

Des équipages pourront être proposés à l'issue du championnat d'Europe en fonction des résultats obtenus à cette compétition et de ceux du championnat de France bateaux courts par les rameurs et rameuses **J15 à J18**.

Un contrôle d'entraînement spécifique en préparation physique ou en bateau pourra être proposé à l'entrée en stage terminal pour vérifier l'état de forme des sportifs(ves) sélectionné(e)s.

Pour l'ensemble des collectifs juniors A et B, les équipages susceptibles d'être sélectionnés pour le championnat du Monde et la Coupe de la Jeunesse devront avoir démontré leur potentiel de finaliste A pour être engagés à ces compétitions de référence.

SECTEUR JU A ET B

Début	Fin	Objet	Lieu	Reg
01.01	31.12	Suivi Individualisé	Centres/Clubs	
02.01	07.01	Stage d'entraînement	Soustons/J	40
08.01	08.01	Test de musculation de force maximale	Centres/Clubs	
20.01	21.01	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
03.02	04.02	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
09.02	10.02	Championnat de France Indoor	Paris/Charlety	75
19.02	19.02	Test ergo J17 - J18 5000m	Centres/Clubs	
19.02	01.03	Stage d'entraînement	St-Cassien	83
03.03	04.03	Regroupement Paires	Centres/Clubs	
10.03	11.03	Tête de rivière de zones	Centres/Clubs	
24.03	25.03	Regroupement paires	Centres/Clubs	
30.03	01.04	Champ. de Zone Bateaux Courts	Centres/Clubs	
13.04	15.04	Champ. de France Bateaux Courts	Cazaubon	32
05.05	13.05	Stage d'entraînement	Vichy	03
19.05	24.05	Préparation Champ. Europe	Gravelines	59
24.05	28.05	Championnat d'Europe	Gravelines	59
08.06	10.06	WE d'entraînement	VairesTo	77
12.07	31.07	Préparation Champ. du Monde 1	Temple	47
17.07	26.07	Préparation Coupe de la Jeunesse	Hazewinkel	BEL
26.07	30.07	Coupe de la Jeunesse	Cork	IRL
31.07	05.08	Préparation Champ. du Monde 2	Libourne	33
05.08	13.08	Champ. du Monde	Racice	CZE
01.10	19.10	JO de la Jeunesse	Buenos Aires	ARG
21.10	31.10	Stage d'entraînement	Nantes	44
10.11	11.11	Tête de rivière de zones	Centres/Clubs	
09.12	09.12	Test Ergométrique	Centres/Clubs	

Secteur para-aviron

Objectifs

En ce début de Paralympiade, le collectif devra être étoffé et renforcé pour améliorer nos capacités de performance, notamment dans les spécialités où la France est absente.

L'obtention de médailles aux championnats du Monde constitue cependant l'objectif prioritaire du secteur para-aviron constitué pour 2018.

Les Régates internationales de Gavirate et la 2^{ème} étape de la coupe du Monde à Linz constituent les objectifs intermédiaires du secteur para-aviron et devront permettre de valider la capacité de performance des équipages constitués avant les échéances terminales.

Sélection individuelle et collective

Les performances réalisées lors des stages d'entraînement, notamment à l'occasion de parcours chronométrés ou de parcours "handicap", puis en compétition permettront ;

- de valider les choix effectués, tant en termes d'embarcations qu'en matière de composition des équipages,
- de décider des éventuels réajustements à opérer pour la suite de la saison sportive.
- de valider la capacité de performance des équipages constitués avant les échéances terminales.

Les performances réalisées lors des tests hivernaux sur l'ergomètre seront également prises en compte pour la sélection individuelle des rameurs (ses).

Cas particuliers des sportifs déficients visuels : Les rameurs et rameuses PR3 déficients visuels, candidats à une sélection en couple et classifiés B1 ou B2, ne pourront participer au championnat de France bateaux courts en un de couple. Pour eux, la sélection sera déterminée à l'issue de l'évaluation sur ergomètre de février, complétée par une confrontation en équipage (PR3 2XMixte) lors du stage de préparation de la régata de Gavirate.

Dans le secteur Para Aviron, où la détection de rameurs (ses) à fort potentiel peut être effectuée en cours de saison sportive, y compris par transfert de sportifs issus d'autres disciplines, il est admis que les performances de ces nouveaux pratiquants (ses), notamment réalisées lors des stages d'entraînement, pourraient leur permettre de prétendre à la sélection en équipe de France para-aviron.

Un examen médical spécifique et approfondi sera effectué par l'équipe d'encadrement médical des équipes de France lors du stage terminal et avant le départ pour le championnat du Monde, voire avant le départ pour chaque régata internationale. La participation pourra être refusée à tout(e) sportif(ve) dont l'état de santé ne permettrait pas un déplacement dans des conditions indispensables à la préservation de son intégrité physique ou serait de nature à nuire à sa capacité de performance.

Pour l'ensemble du collectif para-aviron, les équipages susceptibles d'être sélectionnés devront avoir démontré leur potentiel de finaliste A pour être engagés au championnat du Monde.

Patrick RANVIER
Directeur Technique National

SECTEUR PARA-AVIRON

Début	Fin	Objet	Lieu	Reg
01.01	31.12	Suivi Individualisé	Centres/Clubs	
09.02	10.02	Championnat de France Indoor	Paris/Charlety	75
10.02	16.02	Stage d'entraînement	Temple	47
10.03	11.03	Tête de rivière de zones	Centres/Clubs	
12.03	18.03	Stage d'entraînement	Temple	47
30.03	01.04	Champ. De Zone Bateaux Courts	Centres/Clubs	
13.04	15.04	Champ. De France Bateaux Courts	Cazaubon	32
08.05	18.05	Préparation et RI Gavirate	Gavirate	ITA
11.06	20.06	Préparation Coupe du Monde Linz	VairesTo	77
20.06	24.06	Coupe du Monde Linz	Linz	AUT
16.07	29.07	Stage d'entraînement	Temple	47
17.08	08.09	Préparation champ. du Monde	Temple	47
08.09	17.09	Championnat du Monde	Plovdiv	BUL
08.10	14.10	Stage d'entraînement	VairesTo	77
10.11	11.11	Tête de rivière de zones	Centres/Clubs	
09.12	09.12	Test Ergométrique	Centres/Clubs	
10.12	16.12	Stage d'entraînement	VairesTo	77